

PREFECTURE DE LA VENDEE

DIRECTION DES FINANCES
DE LA COMPTABILITE
ET DE L'ADMINISTRATION
DEPARTEMENTALE

3e Bureau

DIR. 2/SCOL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Le PREFET de la VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son application ;

Vu la loi du 23 décembre 1970 instituant un inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés ;

Vu les décrets n°s 71-858 et 71-859 du 19 octobre 1971 créant les Commissions départementales des objets mobiliers et fixant les attributions des conservateurs départementaux des antiquités et objets d'art .

Vu l'avis de la Commission Départementale des objets mobiliers en date du 5 Juin 1973 ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de la Vendée ;

*** A R R E T E ***

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

- La BERNARDIERE :

Eglise : ostensor, argent doré, pied 1777, rayons et croix XIXe siècle, hauteur 0,74 m, largeur 0,31 m, poinçons II (Jacques Jutard) maître orfèvre à NANTES en 1762, propriétaire : commune.

.../...

- La BRUFFIERE : Eglise : Ornement complet (5 pièces), scie jaune lamée or, 1825, propriétaire : commune.
- La CHAIZE-le-VICOMTE : Eglise St Nicolas : St Jean-Baptiste, Statue, bois naturel, 1,75 m, début XIXe siècle, propriétaire : commune.
- CHAVAGNES-en-PAILLERS : Petit Séminaire : Ornement complet, soie blanche lamée argent, vers 1825, propriétaire : Association diocésaine de LUCON.
- La GARNACHE : Eglise : Boîte aux Saintes-Huiles, argent fondu, début XIXe siècle, longueur 0,09 m, largeur 0,045 m, hauteur 0,075 m, propriétaire : commune.
- La GARNACHE : Chapelle Notre-Dame de la Victoire : Vierge à l'Enfant, statue, bois polychromé, 0,73 m, 1712, propriétaire : communs.
- LUCON : Cathédrale : St Mathurin, statue, bois polychromé, 1,70 m, 1818, propriétaire : Etat.
- PEULT : Eglise : Boîte aux Saintes-Huiles, argent ciselé (sans croix), longueur 0,08 m, largeur 0,045 m, hauteur 0,055 m, 1777, poinçon E P (Etienne Payneau) maître orfèvre aux SABLES d'OLONNE. Propriétaire : commune.
- La VERRIE : Presbytère : St Maixent, statue, bois polychromé, 1,10 m, début XIXe siècle, propriétaire : Association diocésaine de LUCON.
- St MALO-du-BOIS : Eglise : Calice, argent doré, 2e moitié du XVIIe siècle, coupe début du XIXe siècle, hauteur 0,25 m, diamètre coupe 0,095, diamètre pied 0,14 m, propriétaire : commune.

Article 2 - Le Secrétaire Général de la Vendée, les Sous-Préfets de FONTENAY-le-COMTE et des SABLES d'OLONNE et les Maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux propriétaires et aux affectataires également responsables de son exécution.

La ROCHE-sur-YON, le 25 JUIN 1973

Le PREFET,

Roger NININ

Pour ampliation

Le Directeur



J. BOTHOREL